



# Le Bulletin bimensuel

Le 5 avril 2002 Volume 15 Numéro 6

## CANADA : SUPERFICIES ENSEMENCÉES POUR 2002-2003

Le revenu net espéré, qui est calculé à partir de projections des prix, des rendements agricoles et des coûts de production variables, influe énormément sur le choix des semis. Toutefois, l'humidité du sol, les perceptions quant aux possibilités de livraison, les rentrées de fonds, les impératifs de rotation, les problèmes potentiels de maladie et d'infestation ainsi que l'ampleur des stocks à la ferme pèsent lourdement aussi dans ces décisions. Au Canada, on prévoit que les producteurs délaisseront en 2002-2003 le blé de printemps, le soja, les pois chiches, les lentilles et la jachère pour ensemercer plus de blé dur, d'avoine, d'orge, de maïs, de canola, de haricots secs, de pois secs, de moutarde et d'alpiste des Canaries. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* porte sur les revenus et les ensemencements pour les céréales, les oléagineux, les légumineuses à grain et les cultures spéciales au Canada.

Le revenu espéré est l'un des principaux facteurs à jouer dans le choix des cultures. Le revenu obtenu après déduction des coûts variables ou charges d'exploitation influe sur ce genre de décisions à court terme, tandis que le revenu obtenu après déduction des coûts totaux (fixes et variables) exerce un effet sur les décisions à long terme, comme l'ordre de rotation ainsi que la décision de se lancer en agriculture et de s'en retirer. À noter que les coûts variables changent avec le type de culture pratiquée, contrairement aux coûts fixes qui, eux, varient très peu, voire pas du tout. **Il faut souligner aussi que le revenu net figurant dans les budgets de production ne représente pas la rentabilité d'une culture particulière puisque d'autres coûts entrent également en ligne de compte.** Les coûts fixes tels que la location des terres, les taxes foncières, la main-d'œuvre embauchée et la dépréciation de la machinerie, de même que la valeur du travail de l'agriculteur lui-même, ne sont pas inclus.

Comme les ministères de l'agriculture utilisent des méthodes de calcul différentes dans chaque province, il est impossible de comparer leurs budgets de production. En Saskatchewan, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation fournit des budgets pour les cultures qui sont semées sur jachère et sur chaume dans les zones de sols bruns, brun foncé et noirs. Pour sa part, le

ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta en prépare pour les cultures semées sur jachère et sur chaume dans les zones de sols bruns et brun foncé; pour les zones de sols noirs et gris, il se limite aux cultures semées sur chaume. Au Manitoba, le ministère de l'Agriculture fournit des budgets moyens qui ne font pas la distinction entre la culture sur jachère et celle sur chaume puisque la plupart des cultures manitobaines sont pratiquées sur chaume. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, quant à lui, fournit des budgets de production moyens.

### ZONES PÉDOLOGIQUES

Dans l'Ouest canadien, la productivité dépend du type de sol. Par exemple, les sols bruns de la région semi-aride des Prairies sont sujets à de fortes fluctuations dans les rendements et sont plus vulnérables à la sécheresse que les sols brun foncé. Quant aux sols noirs, comme ils sont situés dans une région plus humide et qu'ils présentent une meilleure rétention d'eau que les sols bruns, leurs rendements moyens sont supérieurs à ceux des sols bruns. Cette zone, rappelons-le, est rarement touchée par la sécheresse. Enfin, la zone de sols gris, qui s'étend dans les régions septentrionales des Prairies, se caractérise par des teneurs en

CANADA : EMBLAVURES			
	2001	2002p	Variation
	.....kha.....		%
Blé dur	2,242	2 670	19,1 %
Blé sauf blé dur	9 284	7 943	-14,4 %
<b>Tous blés</b>	<b>11 526</b>	<b>10 613</b>	<b>-7,9 %</b>
Orge	5 016	5 431	8,3 %
Maïs	1 256	1 292	2,9 %
Avoine	2 004	2 245	12,0 %
Seigle	174	158	-9,5 %
Céréales mélangées	289	288	-0,3 %
<b>Céréales secondaires</b>	<b>8 739</b>	<b>9 414</b>	<b>7,7 %</b>
Canola	3 957	4 156	5,0 %
Lin	663	687	3,6 %
Soja	1 042	990	-4,9 %
<b>Oléagineux</b>	<b>5 661</b>	<b>5 833</b>	<b>3,0 %</b>
Pois sec	1 452	1 538	5,9 %
Haricot rond blanc	67	94	39,7 %
Haricot coloré	91	113	24,2 %
Lentilles	732	659	-9,9 %
Moutarde	137	260	90,2 %
Tournesol	68	77	13,9 %
Graines à canaris	148	236	59,8 %
Pois chiche	502	426	-15,1 %
Sarrasin	13	15	10,5 %
<b>Cultures spéciales</b>	<b>3 209</b>	<b>3 418</b>	<b>6,5 %</b>
Jachère	4 751	4 420	-7,0 %

Les totaux partiels peuvent ne pas correspondre aux totaux globaux en raison de l'arrondissement des chiffres.  
p : prévision d'AAC, avril 2002 Source : Statistique Canada

humidité plus élevées, par des températures plus fraîches et une saison végétative plus courte. Les conditions climatiques influent aussi sur la sensibilité des cultures aux maladies et aux infestations d'organismes nuisibles, ce qui nécessite différentes combinaisons et concentrations d'herbicides et de pesticides.

## PRÉVISIONS DE PRIX

Les prix moyens à la production par province ont été prédits par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Pour le blé ordinaire (sauf en Ontario), le blé dur et l'orge brassicole, ces prédictions reposent sur les Perspectives de rendement de mars 2002-2003 de la Commission canadienne du blé (CCB) et sur l'hypothèse posée par AAC que les coûts de commercialisation entre la ferme et le port ne varieront pas beaucoup par rapport à 2001-2002. Les prix du blé ontarien proviennent des perspectives de rendement publiées en mars par la Commission ontarienne de commercialisation du blé. À noter que ces prédictions pourraient changer considérablement s'il fallait que surviennent des conditions climatiques inhabituelles dans les principaux pays importateurs ou exportateurs ou que se modifie la conjoncture du marché.

## PRÉVISIONS DE RENDEMENT

Se fondant sur l'analyse des tendances, AAC prévoit que les rendements moyens par province seront légèrement inférieurs à la tendance. Des rajustements en fonction de la classe de sols sont apportés d'après des données historiques fournies par Statistique Canada. Quant aux rajustements selon le précédent cultural (chaume), ils reposent sur les données provinciales. Là encore, les rendements réels peuvent s'écarter beaucoup des prédictions en raison de facteurs comme les conditions climatiques, les maladies, les infestations de ravageurs ou l'utilisation d'intrants.

Pour 2002-2003, AAC a légèrement réduit la moyenne des rendements espérés pour tenir compte de la persistance de la sécheresse qui sévit dans les prairies de l'Ouest. Pour la saison de production de 2002, par exemple, les rendements dépendront exceptionnellement de pluies adéquates, car le degré d'humidité du sous-sol est bien faible par rapport à la normale, et dans certains cas, accuse une faiblesse record.

Les régions les plus préoccupantes sont la presque totalité du territoire albertain et une large portion du centre et de l'ouest de la Saskatchewan. On constate que la zone de sécheresse semble s'être élargie par rapport à la superficie observée l'automne dernier. Les précipitations tombées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2001 ne se situent dans la plupart des cas qu'entre 40 et 60 % des

quantités moyennes. Cependant, il est encore relativement tôt, et les perspectives de production pourraient s'améliorer grandement si des pluies abondantes tombaient au moment opportun ce printemps.

## DÉPENSES

### Engrais

Le gaz naturel est la principale matière première nécessaire à la production d'ammoniac, composé qui est à la base de presque toutes les formes d'engrais azotés. En Amérique du Nord, l'usine moyenne a besoin d'environ 33,5 millions de *British Thermal Units* (Btu) pour produire une tonne (t) d'ammoniac. À l'heure actuelle, le prix du gaz naturel se situe aux alentours de 3,30 \$ US (MBtu), contre 5 \$ US/MBtu approximativement en 2001. Au prix du gaz naturel d'environ 3,3 \$ US/MBtu, la production de 1 t d'engrais azoté coûtera à peu près 136 \$ US (33,5 MBtu × 3,30 \$ + 25 \$ de frais fixes).

En 2002, on s'attend à ce que les prix des engrais tombent bien en dessous de ceux de l'an dernier à cause de la baisse du cours du gaz naturel et de l'abondance des stocks créée par la faiblesse de la demande en 2001 (cette abondance s'explique par les températures supérieures aux moyennes saisonnières qui ont régné en Amérique du Nord l'hiver dernier). Cependant, toute expansion inattendue des emblavures de maïs aux États-Unis (É.-U.) ainsi qu'un retour de la Chine sur le marché de l'importation de l'azote, dont elle a été largement absente depuis 1997, pourraient exercer de légers pressions sur les prix. Bien que les coûts d'intrant représentés par les engrais jouent pour beaucoup dans les intentions de semis, ils interviendront moins en 2002 que durant la période de prix gonflés de 2001. En effet, les choix de semis pour 2002 pourraient dépendre davantage de l'humidité du sol, surtout dans l'Ouest canadien.

### Carburant agricole

En 2002, on s'attend à une légère diminution des prix du carburant agricole par rapport à 2001. On se rappelle qu'à la fin de 2001 les prix avaient baissé à cause de l'abondance des stocks mondiaux de pétrole et de la demande réduite en Amérique du Nord causée par le ralentissement de l'économie aux É.-U. Au cours des derniers mois, le prix du pétrole a rebondi à plus de 25 \$ US/baril alors qu'auparavant il n'atteignait pas 20 \$ US. On pourrait assister à une montée des prix dans la deuxième moitié de 2002

surtout s'il y a une reprise marquée de l'économie américaine et si la baisse de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) continue d'avoir pour effet une diminution de l'offre mondiale.

### Herbicides et pesticides

En 2002, l'usage d'herbicides variera énormément selon la culture ensemencée et les conditions de croissance. Pour la majorité des cultures, on s'attend à une légère augmentation. Il se pourrait aussi que les prix montent, de 1 à 3 %, mais cela dépendra bien entendu des conditions climatiques qui détermineront une utilisation plus ou moins grande de ces produits phytosanitaires.

Dans certaines régions de l'Ouest canadien, on aura besoin d'une plus grande quantité de pesticides pour combattre les sauterelles, en particulier si la sécheresse persiste. En effet, l'augmentation prévue des populations de sauterelles aura pour effet d'élever les seuils économiques qui rendent presque certains les bienfaits économiques des traitements de pulvérisation. Les seuils économiques varient selon la culture et le stade de développement de la plante. On peut dire qu'en général, pour les céréales, il sera financièrement avantageux d'appliquer des traitements en présence d'au moins huit sauterelles par mètre carré (/m<sup>2</sup>). Pour des cultures comme les lentilles, une concentration d'à peine 2/m<sup>2</sup> durant la levée ou le stage critique de la formation des gousses suffit pour nécessiter un traitement.

### Semences

En 2002, les coûts des semences pourraient augmenter d'environ 2 % en moyenne. Pour le maïs et le blé de printemps, ils diminueront, prévoit-on, mais ils monteront pour la majorité des autres cultures.

### Assurance-récolte

En 2002, les coûts d'assurance-récolte varieront selon la province et la culture semée. En Ontario, les hausses seront significatives pour le maïs, le soja et le haricot rond blanc. Au Manitoba, on assistera à des baisses marquées pour les petites lentilles vertes et les pois secs. En Saskatchewan, les coûts d'assurance-récolte monteront un peu dans la zone de sols noirs, sauf dans le cas des pois secs où l'on prévoit une légère baisse; dans la zone de sols bruns, des augmentations sont prévues, sauf pour les pois chiches Desi et les grosses lentilles vertes. En Alberta, ils grimperont sensiblement pour toutes les cultures

pratiquées dans la zone de sols noirs, de même que dans la zone de sols bruns exception faite du canola et des céréales pour lesquels on s'attend à une baisse.

## BUDGETS DE PRODUCTION

Il existe des différences significatives au niveau des coûts variables entre les provinces et les zones de sols. Les écarts entre les provinces sont attribuables pour une bonne part au coût des semences (traitement inclus) ainsi qu'au coût des engrais et des pesticides. Si l'on compare ces budgets d'une province à l'autre, on constate que les frais de travaux à forfait pour l'Ouest canadien ont été inclus dans les coûts des produits phytosanitaires, tandis que, en Ontario, ils ont été ajoutés à ceux des produits phytosanitaires et des engrais. La catégorie « autres frais » sert à attribuer une valeur aux dépenses générales, comme les services publics et, dans le cas de l'Ontario, les frais de commercialisation et de séchage. Les frais se rapportant à la gestion et au travail du propriétaire-exploitant n'ont pas été inclus dans les budgets.

Au **Manitoba**, c'est pour l'avoine que le revenu net espéré est le plus haut, suivie de près par le canola, les pois secs et la graine de lin. Par contre, les petites lentilles vertes laissent présager le revenu net le plus bas, en raison d'une hausse des coûts des produits phytosanitaires combinée à une baisse des prix escomptés pour cette production en 2002-2003.

Dans la **zone de sols bruns de la Saskatchewan**, ce sont les pois chiches Desi qui, d'après les prévisions, rapporteront le plus, mais l'expansion des superficies qui leur seront consacrées sera limitée par les risques particulièrement grands liés à leur production. Le revenu net espéré pour la moutarde blanche et le blé dur s'annonce relativement élevé, là aussi. Par contre, ce sont les grosses lentilles vertes et les pois chiches Kabuli de gros calibre qui rapporteront le moins. Cela s'explique, dans un cas comme dans l'autre, par la baisse des prix combinée à l'augmentation des coûts. Dans la **zone de sols noirs**, l'orge brassicole présente le plus grand potentiel de revenu, suivie du canola, de l'orge fourragère, du blé de printemps, de l'avoine, de la graine de lin et des pois secs.

Dans la **zone de sols bruns de l'Alberta**, c'est pour les pois chiches Kabuli de gros calibre que le revenu net pourrait être le plus

élevé, mais les superficiesensemencées seront limitées par d'importants risques liés à la production. Viennent ensuite le canola, les grosses lentilles vertes, le blé dur, l'orge fourragère et le blé de printemps. Dans la **zone de sols noirs**, la diminution des frais variables et l'augmentation des rendements pour le blé de printemps des Prairies (CPS) se traduiront par des revenus nets de loin les plus élevés. Par contre, le blé de printemps, les pois secs, le canola de type argentin, l'orge fourragère et l'avoine devraient engendrer des revenus nets plus modestes.

En **Ontario**, on s'attend à ce que le haricot rond blanc procure le rendement net le plus élevé en raison de la fermeté de son prix. Quant au revenu net tiré du soja et du blé blanc tendre d'hiver, il dépassera probablement celui obtenu pour le maïs. Dans le cas du blé roux vitreux d'hiver, il s'annonce modeste. En ce qui concerne l'orge fourragère, on s'attend à ce qu'il soit bas, mais, comme la majeure partie de cette production sert à l'alimentation des animaux de la ferme, le prix du marché n'est pas un facteur déterminant dans le choix de cette culture.

## CHANGEMENTS DANS LES SUPERFICIES

Dans l'Ouest canadien, on s'attend à ce que les producteurs délaissent le blé de printemps, les pois chiches, les lentilles et la jachère au profit du blé dur, de l'avoine, de l'orge, du canola, du lin et de la plupart des cultures légumineuses et spéciales en raison des recettes relativement plus intéressantes que laissent prévoir ces derniers. Dans l'Est, les superficies consacrées au maïs et aux haricots secs s'élargiront au détriment du soja.

### L'Ouest canadien

Dans l'Ouest, on prévoit un rétrécissement des superficiesensemencées en **blé de toutes catégories**. Les emblavures de **blé de printemps** pourraient se contracter considérablement, à 7,40 millions d'hectares (Mha) en 2002, alors qu'elles atteignaient 8,74 Mha en 2001, et cela en raison surtout de la baisse prévue du revenu net. Par contre, les emblavures de **blé dur** s'étendront sensiblement, prévoit-on, pour atteindre 2,67 Mha, à cause de la fermeté des prix escomptée au cours de la présente campagne agricole et de la perspective de meilleurs revenus que pour le blé de printemps en 2002-2003. Pour 2001-2002, on s'attend à ce que les stocks de fin de campagne chutent au

niveau relativement faible de 1,20 million de tonne (Mt). Selon les Perspectives de rendement de la CCB, la prime que procure le blé dur ambré de l'Ouest canadien n° 1 (CWAD) à 12,5 % de protéine, par rapport au prix du blé roux de printemps de l'Ouest canadien n° 1 (CWRS) à 12,5 % de protéine, devrait se réduire à 39 \$ la tonne (/t) en 2002-2003 (en entrepôt à Vancouver ou sur le Saint-Laurent) après s'être chiffrée à 51 \$/t en 2001-2002.

Toujours dans l'Ouest canadien, les emblavures d'**orge** pourraient s'étendre substantiellement par rapport à 2001, pour atteindre 5,10 Mha, à cause de la fermeté des prix due à une vigoureuse demande intérieure suscitée par la croissance du secteur de l'élevage, du rôle de cette plante comme culture commerciale rentable et des recettes relativement intéressantes que génère l'orge brassicole. On s'attend également à une augmentation marquée des stocks de fin de campagne et des exportations en raison d'une abondance accrue des disponibilités. Les prix intérieurs de l'orge fourragère, soumis à des pressions, pourraient diminuer énormément sous l'effet d'une offre accrue. La prime générée par l'orge brassicole à deux rangs par rapport à l'orge à six rangs se contracterait légèrement à cause surtout d'une augmentation des disponibilités au Canada mais aussi d'un accroissement de la production en Union européenne (UE) et de la concurrence encore vive livrée par l'Australie. Quant aux emblavures d'**avoine** dans cette même partie du pays, elles pourraient s'étendre sensiblement pour atteindre 2,11 Mha, grâce à la grande vigueur des prix en ce moment qui rend cette culture attrayante.

Les cours du **canola** pourraient dégringoler par rapport aux niveaux de 2001-2002 en raison des stocks excédentaires de soja, d'huile de soja et d'huile de palme à l'échelle mondiale. Toutefois, à cause de la faiblesse des stocks de fin de campagne en 2001-2002, le canola pourrait continuer de commander une prime par rapport aux autres oléagineux. L'amélioration du revenu net, due surtout à une baisse des coûts des engrais et du carburant, devrait permettre au canola de faire de modestes gains de superficies. Dans l'Ouest canadien, les surfaces consacrées à cette culture augmenteront de 5 %, prévoit-on, pour atteindre 4,14 Mha.

Les superficiesensemencées en **lin** pourraient s'étendre d'environ 4 % pour atteindre 0,69 Mha en 2002 grâce à la fermeté des prix

et à des projections de revenu net relativement favorables. Quant aux exportations, on s'attend à ce qu'elles augmentent de 15 %, surtout à cause de l'essor de la demande en Union européenne. Les cours, quant à eux, pourraient se raffermir à la suite de la diminution des stocks de fin de campagne prévue pour 2002-2003.

Dans l'Ouest canadien, la superficie ensemencée en **légumineuses à grain** et en **cultures spéciales** augmentera d'environ 6 % pour atteindre 3,34 Mha en 2002, prévoit-on. On s'attend à ce que les surfaces consacrées à la **graine de moutarde** et à la **graine d'alginate des Canaries** s'étendent respectivement de 90 % et de 60 %. L'expansion des surfaces productrices de **graine de moutarde** peut être attribuée à l'extrême vigueur des cours en 2001-2002. La production des types blanc et brun pourrait augmenter brusquement, ce qui fera chuter les cours de façon marquée en 2002-2003 par rapport aux prix actuels. Quant aux superficies ensemencées en **alginate des Canaries**, elles pourraient s'élargir à cause des prix exceptionnellement élevés touchés en 2001-2002. Pour 2002-2003, les cours pourraient dégringoler d'environ 40 % en raison d'un accroissement de la production, mais rester tout de même à un niveau relativement intéressant. Les superficies consacrées aux **pois secs** augmenteront de presque 6 %, selon les prévisions, à cause de la faiblesse des stocks de fin de campagne et de la vigueur des cours en 2001-2002. En 2002-2003, ces derniers pourraient toutefois reculer d'environ 15 %. Les surfaces de **pois chiches** diminueront probablement d'environ 15 % au profit du type Desi, à cause de la baisse des cours des types Kabuli. Pour 2002-2003, on prévoit un fléchissement des cours pour les types Desi ainsi que Kabuli de petit calibre. Les surfaces ensemencées en **lentilles** se contracteront probablement d'environ 10 %, et leurs prix pourraient baisser légèrement par rapport aux niveaux de 2001-2002.

Les superficies en **jachère** n'ont cessé de régresser depuis 1988 pour atteindre un creux de 4,69 Mha en 2000. En effet, les nouvelles méthodes agronomiques, en particulier l'usage d'herbicides, ont favorisé la culture sur chaume. L'arrivée de nouvelles cultures, dont certaines sont capables de fixer l'azote, et la rotation ont permis aux

producteurs de réduire la pratique de la jachère. En 2002, un nouveau record pourrait être établi à seulement 4,42 Mha. Cependant, si les conditions sont excessivement sèches ce printemps, on pourrait voir augmenter les surfaces en jachère. Étant donné la faiblesse des prix et le coût élevé des intrants, de nombreux agriculteurs, en particulier dans le sud de la Saskatchewan, ne se risqueront pas à semer sur chaume si l'humidité fait défaut. Le degré actuel d'humidité en Alberta ainsi que dans l'ouest et le centre de la Saskatchewan est inférieur de 40 à 60 % à la moyenne, de sorte que les superficies ensemencées pourraient être sensiblement réduites si ces conditions persistaient jusqu'aux semis.

#### Ontario

Selon Statistique Canada, les superficies ensemencées en **blé d'hiver** à l'automne 2001 n'avaient pas changé par rapport à 2000, demeurant à 0,24 Mha. Cette expansion nulle du blé d'hiver s'explique par un automne humide et par la récolte tardive du soja. Les revenus nets espérés pour le blé blanc tendre d'hiver sont inférieurs à ceux d'autres cultures comme le haricot rond blanc et le soja, mais légèrement plus élevés que pour le maïs-grain. Toutefois, étant donné que de nombreux agriculteurs ontariens tiennent à garder le blé d'hiver dans leurs rotations et comme source de revenu d'été, l'étendue des emblavures dépend surtout des conditions de semis à l'automne.

En 2002, les emblavures de **maïs** feront probablement un gain modeste de 2 % pour s'étendre à 0,81 Mha, grâce à la diminution prévue des coûts des engrais et du séchage. L'amélioration des rendements et l'expansion des superficies ensemencées devraient se traduire par une production accrue, et l'on s'attend à ce que les prix moyens en 2002-2003 diminuent légèrement pour s'établir à 125 \$ CAN/t (EC n° 2 comptant en entrepôt à Chatham).

On prévoit que les emblavures de soja en Ontario se contracteront de 4% pour s'établir à 0,84 Mha à cause de l'entrée du maïs ou des cultures spéciales dans les rotations. Pour la sixième année consécutive, le soja continuera probablement de rapporter plus que le maïs. Malgré les recettes élevées que procure le soja, on s'attend à ce que les producteurs réaffectent une partie de leurs terres à d'autres cultures en raison des

problèmes associés à la production et à la récolte de soja depuis deux ans.

Des prix intéressants et les projections favorables en ce qui concerne les revenus nets pourraient faire augmenter de près de 75 % la superficie ensemencée en **haricot rond blanc**. Cependant, en raison des aléas associés à cette production, cette surface demeurera relativement peu étendue puisqu'elle se limitera à 39 000 hectares (ha), comparativement à 22 300 l'année précédente. Quant aux **haricots colorés**, leur surface est censée passer à 27 000 ha, alors qu'elle était de 22 300 en 2001-2002.

#### Pour plus d'information:

**Sergio Novelli**

**Analyste du marché**

**Téléphone : (204) 983-6865**

**Courriel : novellis@em.agr.ca**

© Sa Majesté du chef du Canada, 2002

**Version électronique disponible à  
[www.agr.gc.ca/mad-dam/](http://www.agr.gc.ca/mad-dam/)**

ISSN 1207-6228  
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :  
**la Division de l'analyse du marché,  
Direction des politiques de commercialisation,  
Direction générale des politiques stratégiques,  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
303, rue Main, pièce 500  
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7  
Téléphone : (204) 983-8473  
Télécopieur : (204) 983-5524**

Directrice : Maggie Liu  
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :  
Gordon MacMichael

**Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez  
transmettre votre adresse électronique à  
[bulletin@em.agr.ca](mailto:bulletin@em.agr.ca).**

Publié aussi en anglais sous le titre :  
*Bi-weekly Bulletin*  
ISSN 1207-621X  
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

# Le Bulletin bimensuel (encart)

Le 5 avril 2002 Volume 15 numéro 6

## CANADA : SUPERFICIES ENSEMENCÉES POUR 2002-2003

### BUDGETS DE PRODUCTION

#### MANITOBA

	Blé de printemps	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Canola	Lin	Avoine	Lentille vertes (petites)	Pois sec
<b>Frais variables</b> <sup>1/</sup>	\$ ha.						
Semences (traitement compris)	31,92	23,50	43,02	24,75	34,54	31,95	67,20
Engrais	59,76	59,76	73,27	52,53	55,59	40,27	37,57
Produits chimiques	76,60	51,89	121,69	54,36	14,83	185,94	49,42
Essence	27,18	27,18	27,18	27,18	27,18	29,65	32,12
Réparations	24,71	24,71	24,71	24,71	24,71	27,18	25,95
Assurance-récolte	13,44	10,97	18,66	11,84	12,23	16,16	11,66
Intérêts	8,01	6,94	10,26	6,86	6,07	10,94	7,76
Autre	18,53	18,53	18,53	18,53	18,53	18,53	19,77
<b>Total des frais variables</b>	<b>260,15</b>	<b>223,48</b>	<b>337,32</b>	<b>220,76</b>	<b>193,68</b>	<b>360,62</b>	<b>251,45</b>
<b>Revenus prévus</b> <sup>2/</sup>	<b>CWRS* 2</b>	<b>CW 2</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CW 1</b>	<b>CW 3</b>	<b>CAN 2</b>	<b>CAN 2</b>
Rendement prévu (t/ha)	2,43	3,30	1,60	1,35	2,73	1,35	2,40
Prix prévu (\$/t)	162,00	105,00	310,00	275,00	130,00	265,00	170,00
Revenu prévu (\$/ha)	393,66	346,50	496,00	371,25	354,90	357,75	408,00
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>133,51</b>	<b>123,02</b>	<b>158,68</b>	<b>150,49</b>	<b>161,22</b>	<b>-2,87</b>	<b>156,55</b>

#### SASKATCHEWAN : Zone de sol brun, ensemencement conventionnel sur chaume

	Blé de printemps	Blé dur	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Lentille vertes (grosses)	Moutarde jaune	Pois chiche kabuli (gros)	Pois chiche desi
<b>Frais variables</b> <sup>3/</sup>	\$ ha.						
Semences (traitement compris)	16,33	21,91	14,94	51,13	35,57	226,01	75,09
Engrais	40,76	40,76	40,76	18,67	46,44	18,67	18,67
Produits chimiques	45,94	46,66	42,24	94,45	49,10	132,61	75,71
Essence	20,75	20,75	20,75	22,82	21,79	22,82	22,82
Réparations	14,82	14,82	14,82	25,94	14,82	22,23	22,23
Assurance-récolte	4,03	3,75	4,99	14,00	6,08	28,82	15,14
Intérêts	3,93	4,10	3,83	6,25	4,74	12,03	6,22
Autre	7,16	7,16	7,16	10,60	7,16	7,16	7,16
<b>Total des frais variables</b>	<b>153,71</b>	<b>159,91</b>	<b>149,48</b>	<b>243,86</b>	<b>185,69</b>	<b>470,36</b>	<b>243,05</b>
<b>Revenus prévus</b> <sup>2/</sup>	<b>CWRS* 1</b>	<b>CWAD*1</b>	<b>CW 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CW 2</b>	<b>CW 2</b>
Rendement prévu (t/ha)	1,60	1,60	1,97	0,90	0,76	1,10	1,35
Prix prévu (\$/t)	164,00	195,00	115,00	350,00	465,00	470,00	310,00
Revenu prévu (\$/ha)	262,40	312,00	226,55	315,00	353,40	517,00	418,50
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>108,69</b>	<b>152,09</b>	<b>77,07</b>	<b>71,14</b>	<b>167,71</b>	<b>46,64</b>	<b>175,45</b>

#### SASKATCHEWAN : Zone de sol noir, ensemencement conventionnel sur chaume

	Blé de printemps	Orge brass. à 2rangs	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Avoine	Pois sec	Lin	Canola
<b>Frais variables</b> <sup>3/</sup>	\$ ha.						
Semences (traitement compris)	17,76	16,43	16,43	24,13	44,46	14,70	29,64
Engrais	56,32	56,32	56,32	56,32	18,67	56,32	67,68
Produits chimiques	61,55	53,87	53,87	33,32	66,44	64,64	71,93
Essence	20,75	20,75	20,75	20,75	22,82	22,82	21,79
Réparations	19,76	19,76	19,76	19,76	28,16	23,71	19,76
Assurance-récolte	5,24	4,50	4,50	4,50	5,58	4,74	5,14
Intérêts	5,04	4,79	4,79	4,45	5,16	5,19	5,95
Autre	10,77	10,77	10,77	10,77	10,77	10,77	10,77
<b>Total des frais variables</b>	<b>197,18</b>	<b>187,18</b>	<b>187,18</b>	<b>173,99</b>	<b>202,07</b>	<b>202,89</b>	<b>232,65</b>
<b>Revenus prévus</b> <sup>2/</sup>	<b>CWRS* 1</b>	<b>ES2R</b>	<b>CW 1</b>	<b>CW 3</b>	<b>CAN 2</b>	<b>CW 2</b>	<b>CW 1</b>
Rendement prévu (t/ha)	2,00	2,80	2,80	2,32	1,87	1,16	1,13
Prix prévu (\$/t)	159,00	147,00	110,00	125,00	165,00	270,00	315,00
Revenu prévu (\$/ha)	318,00	411,60	308,00	290,00	308,55	313,20	355,95
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>120,82</b>	<b>224,42</b>	<b>120,82</b>	<b>116,01</b>	<b>106,48</b>	<b>110,31</b>	<b>123,30</b>

Les totaux partiels peuvent ne pas correspondre aux totaux globaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

<sup>1/</sup> Agriculture Manitoba

<sup>2/</sup> prévision d'AAC, avril 2002

<sup>3/</sup> Saskatchewan Agriculture and Food

<sup>4/</sup> Hors-Commission

\* Blé : 13,5 % de protéine / Blé dur : 12,5 % de protéine

## CANADA : SUPERFICIES ENSEMENCÉES POUR 2002-2003

### BUDGETS DE PRODUCTION

#### ALBERTA : Zone de sol brun, semence sur chaume

	Blé de printemps	Blé dur	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Canola polonais	Lentilles vertes (grosses)	Pois chiche kabuli (gros)
<b>Frais variables <sup>1/</sup></b>	\$ /ha					
Semences (traitement)	16,06	21,00	13,59	25,94	49,40	172,90
Engrais	48,91	48,91	48,91	56,32	13,34	13,34
Produits chimiques	58,05	58,05	29,64	60,52	48,17	72,87
Essence	14,82	14,82	14,82	14,82	14,82	14,82
Réparations	14,82	14,82	14,82	14,82	17,29	17,29
Assurance-récolte	7,66	9,11	8,15	10,60	16,23	17,64
Intérêts	4,94	4,94	4,94	4,94	6,18	6,18
Autre	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47
<b>Total des frais variables</b>	<b>167,71</b>	<b>174,11</b>	<b>137,33</b>	<b>190,41</b>	<b>167,89</b>	<b>317,49</b>
<b>Revenus prévus <sup>2/</sup></b>	<b>CWRS* 1</b>	<b>CWAD* 1</b>	<b>CW 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CW 2</b>
Rendement prévu (t/ha)	1,40	1,40	1,83	1,00	0,80	1,05
Prix prévu (\$/t)	172,00	200,00	120,00	320,00	355,00	470,00
Revenu prévu (\$/ha)	240,80	280,00	219,60	320,00	284,00	493,50
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>73,09</b>	<b>105,89</b>	<b>82,27</b>	<b>129,59</b>	<b>116,11</b>	<b>176,01</b>

#### ALBERTA : Zone de sol noir, semence sur chaume

	Blé de printemps	Blé roux CPS	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Avoine	Pois sec	Canola argentin
<b>Frais variables <sup>1/</sup></b>	\$ /ha					
Semences (traitement)	24,70	29,64	19,76	17,29	66,69	37,05
Engrais	84,35	84,35	84,35	84,35	28,53	106,70
Produits chimiques	61,75	61,75	54,34	23,47	66,69	79,04
Essence	22,23	22,23	22,23	22,23	22,23	22,23
Réparations	29,64	29,64	29,64	29,64	32,11	29,64
Assurance-récolte	9,46	8,99	9,53	9,11	15,81	14,55
Intérêts	4,94	4,94	4,94	4,94	4,94	6,18
Autre	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47
<b>Total des frais variables</b>	<b>239,54</b>	<b>244,01</b>	<b>227,26</b>	<b>193,50</b>	<b>239,47</b>	<b>297,86</b>
<b>Revenus prévus <sup>2/</sup></b>	<b>CWRS* 2</b>	<b>CPS 1</b>	<b>CW 1</b>	<b>CW 3</b>	<b>CAN 2</b>	<b>CAN 1</b>
Rendement prévu (t/ha)	2,42	3,30	3,13	2,43	2,30	1,39
Prix prévu (\$/t)	167,00	135,00	115,00	115,00	170,00	320,00
Revenu prévu (\$/ha)	404,14	445,50	359,95	279,45	391,00	444,80
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>164,60</b>	<b>201,49</b>	<b>132,69</b>	<b>85,95</b>	<b>151,53</b>	<b>146,94</b>

#### ONTARIO

	Blé SWW	Blé HRW	Orge fourr.	Maïs- grain	Soja	Haricot rond rond blanc
<b>Frais variables <sup>1/</sup></b>	\$ /ha					
Semences (traitement)	87,56	107,69	62,74	128,19	83,36	81,51
Engrais	123,99	153,76	149,44	183,03	28,41	48,41
Produits chimiques	12,60	12,60	87,81	125,72	105,47	97,81
Essence	23,09	23,09	30,88	38,53	29,64	35,20
Réparations	45,70	45,70	50,64	48,41	40,76	63,60
Assurance-récolte	16,18	16,18	11,12	28,65	26,18	58,42
Intérêts	8,89	16,18	9,14	13,83	7,90	9,63
Autre (comprend le séchage)	4,80	4,00	n/a	78,08	1,89	9,52
<b>Total des frais variables</b>	<b>322,81</b>	<b>379,19</b>	<b>401,75</b>	<b>644,45</b>	<b>323,61</b>	<b>404,10</b>
<b>Revenus prévus <sup>2/</sup></b>	<b>CEWW 1</b>	<b>CERW* 1</b>	<b>FOURR.</b>	<b>CE 1</b>	<b>CW 2</b>	<b>CAN 1</b>
Rendement prévu (t/ha)	4,80	4,00	3,30	7,70	2,70	1,67
Prix prévu (\$/t)	142,00	147,00	120,00	125,00	255,00	595,00
Revenu prévu (\$/ha)	681,60	588,00	396,00	962,50	688,50	993,65
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>358,79</b>	<b>208,81</b>	<b>-5,75</b>	<b>318,05</b>	<b>364,89</b>	<b>589,55</b>

Les totaux partiels peuvent ne pas correspondre aux totaux globaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

<sup>1/</sup> Alberta Agriculture, Food and Rural Development

<sup>2/</sup> prévision d'AAC, mars 2002

<sup>3/</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (abstraction faite des coûts de séchage)

<sup>4/</sup> Hors-Commission

\* CWRS : 13,5 % de protéine / CWAD n° 1 : 12,5 % de protéine / CERW n° 1 : 11,5 % de protéine